

Délivré le : 09.09.2025
Valable jusqu'au : indéterminé
Version : 1

**Détenteur du certificat**

Diamur nv
Zwarteweg 47, Kade 367
2030 Antwerpen
Belgique

Unité de production

Diamur 2
Kastelweg 29
2030 Antwerpen
Belgique

Certificat BENOR n° MOR/4259/0291

Ce certificat de produit a été délivré sur base des dispositions du Règlement d'application pour la certification BENOR des mortiers de maçonnerie et de jointoiement TRA 651 pour le type de mortier

Mortiers Secs

avec la désignation suivante

M15 volgens/selon NBN EN 998-2:2016 - DIAMUR VMKxxx

en conformité avec les prescriptions techniques PTV 651 (2021).

Par la délivrance de ce certificat, PROCERTUS déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le détenteur du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions techniques.

Sur base de la délivrance et du maintien de ce certificat, PROCERTUS octroie au détenteur du certificat le droit d'usage de la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le bon de livraison et, le cas échéant, sur l'emballage. Une fiche BENOR reprenant la description précise des caractéristiques du produit est disponible auprès du détenteur du certificat.

L'usage de la marque BENOR ne décharge pas le détenteur du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur <https://extranet-materials.procertus.be> ou en scannant le QR code de ce certificat.

ir. C. Ladang
Directeur Général



La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre les parties intéressées.